Jeanne Favalier

AURIAC- DU- PERIGORD

PETITES HISTOIRES DE LA PLACE

Edition des Amis d'Auriac-du-Périgord

Petites histoires de la place d'Auriac-du-Périgord

La place d'Auriac, sur la rive droite de la Laurence, ne s'est formée qu'au XVIII[e] siècle, lorsque fut crée une nouvelle route. A l'origine, le village d'Auriac était groupé autour de son église, sur la rive droite. Un chemin maintenant presque disparu reliait la paroisse au chef-lieu de la châtellenie, Montignac, en suivant la rive droite de la Laurence vers l'est (———) et il se prolongeait à l'ouest vers le château de la Faye, où résidait le seigneur. Un autre chemin (- - -) partait de l'église vers le sud, traversait la Laurence d'abord par un gué puis, puis par le pont qui existe de nos jours, et reliait le bourg aux villages de la rive gauche, Le Deffeix, Lalande, et au-delà à Thenon ou Azerat.

Les origines de la place

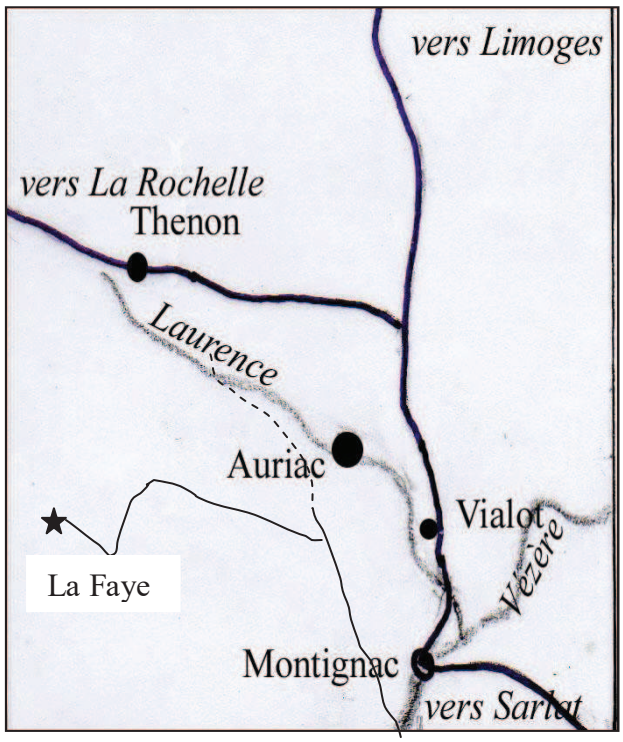

Deux routes très anciennes (▬▬), qui datent sans doute de l'âge du bronze, ont déterminé les limites nord et est de la paroisse, entre Thenon et Vialot : c'est un tronçon de la route de La Rochelle à Montignac au nord, qui rejoint celle de Limoges à Sarlat et Toulouse à l'est ; ces anciennes routes passaient à l'écart du bourg et le concernaient peu.

Carte des grands chemins antérieurs au XVIIIe siècle

Au milieu du XVIII[e] siècle a été construite une route royale qui reliait Bordeaux, Bergerac, Terrasson, Brive, Tulle et devait aller jusqu'à Clermont-Ferrand : c'est elle qui est à l'origine de la création de la place. Cette route passe au Jarripigier (dont le nom signifie en occitan le chêne du péage) puis à La Trémoille. En entrant dans la paroisse d'Auriac, elle suit le vallon du ruisseau de Beaupuy : c'est maintenant d'abord un chemin de terre, puis une petite route goudronnée, qui monte vers Leychérie. Elle traverse la Laurence par le « Pont Royal » qui n'a perdu son parapet du XVIII[e] siècle que tout récemment. La route alors s'infléchit vers l'est, et entre la chapelle Saint-Rémy et le bourg elle est établie sur les premières pentes des coteaux de la rive gauche. Elle passe à proximité immédiate de la partie ancienne du village, mais sur l'autre rive, puis monte à Vialot où elle croise la vieille route de Limoges à Toulouse. Elle fait alors un coude en direction du nord : sur ce tronçon, tracé rectiligne entre Vialot et Les Farges, elle porte encore sur le plan cadastral le nom de « Chemin Royal ». Les travaux de sa construction ont été faits à Auriac en 1745, par le système de la corvée royale, c'est-à-dire que les paysans ont dû travailler gratuitement pour faire les terrassements sous la direction des ingénieurs du roi.

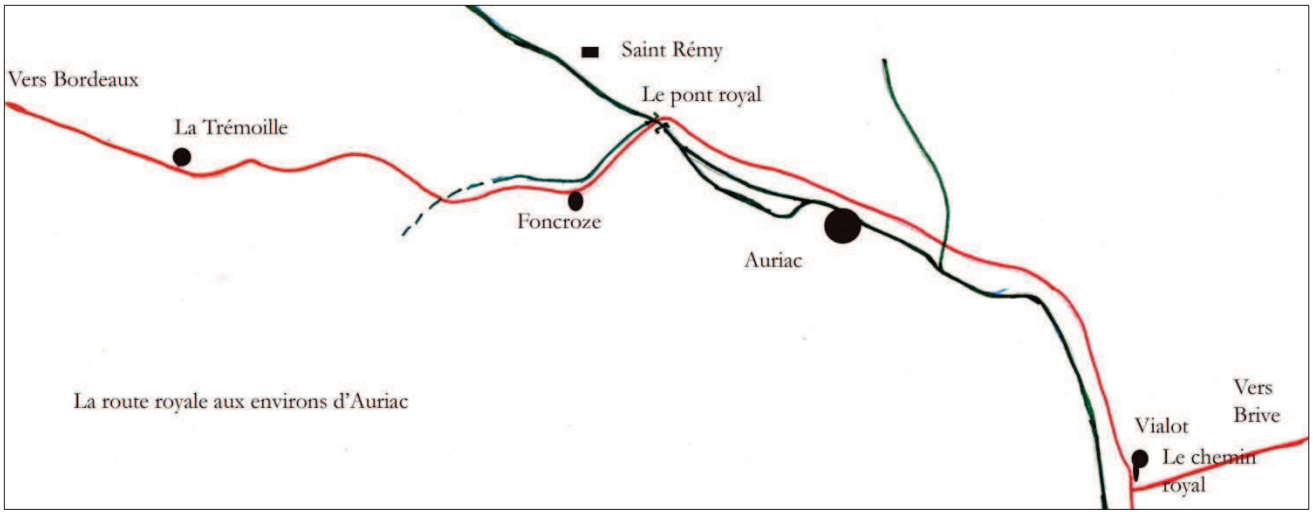

La route royale aux environs d'Auriac

La route royale a probablement suivi, à proximité du vieux bourg, le tracé d'un chemin plus ancien, établi sur les premières pentes du coteau, hors de portée des inondations. Plusieurs maisons existaient déjà le long de cette voie, ce qui explique l'étroitesse du passage : à peine la route construite, les ingénieurs des Ponts et Chaussées estiment que certaines constructions anciennes sont « en avancement », et entament des procès pour « restaurations » ou construction illégales. De nos jours encore, et après un remaniement du coté aval vers 1850, la « traverse » est étroite, limitée à 5 m entre les façades de certaines maisons.

Cette route royale a été bénéfique pour Auriac, elle a donné de l'activité à la rive gauche de la Laurence, des maisons s'y sont installées et le village s'est dédoublé. Le chemin ancien qui part de la place de l'église, sous le nom de route de l'Aragne, ou de la Reigne traverse désormais la Laurence par un pont qui ressemble beaucoup à ce qu'était le Pont Royal, à l'emplacement d'un ancien gué aménagé, dont on retrouve les dalles, dit-on, lorsqu'on cure la rivière. Au-delà s'est créée la grande place, entre le pont sur la Laurence et la nouvelle route.

Le pont d'Auriac fait communiquer le vieux bourg et la nouvelle place

Passé le pont, le chemin se divise en deux pour rejoindre la route royale : le tronçon de l'est conduit vers Vialot et Montignac, celui de l'ouest vers Saint-Rémy et Thenon. La place s'étend entre ces deux chemins et, au nord, les maisons et jardins qui longent la route royale. Elle est en pente vers la rivière.

(Fond de carte : le cadastre actuel)

Au nord et à l'ouest du triangle ainsi formé se sont rapidement construites des maisons, en particulier des auberges. La place présente actuellement encore une belle concentration de maisons anciennes ; certaines portent gravée sur une pierre la date de leur construction, et elles datent pour la plupart de la période de prospérité d'Auriac, dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Tout cela est une conséquence de la construction de la route royale.

Cette place, relativement récente, n'a jamais joué de rôle administratif : sous l'Ancien Régime, les nombreuses réunions des « principaux habitants » pour régler la vie de la paroisse et élire leurs administrateurs se tenaient devant la porte de l'église ; après la Révolution de 1789 la mairie s'est installée successivement en divers lieux du village, dans l'ancien presbytère, ensuite dans une maison de la grande route, puis dans le bâtiment actuel, mais jamais sur la place. En revanche, depuis sa création le « foirail », comme on l'a souvent appelé, a eu beaucoup d'importance dans la vie sociale et économique d'Auriac.

On y trouvait plusieurs auberges. C'est même un fait remarquable qu'une si petite paroisse (Auriac comptait alors un peu plus de mille habitant) présente tant d'hôtelleries.

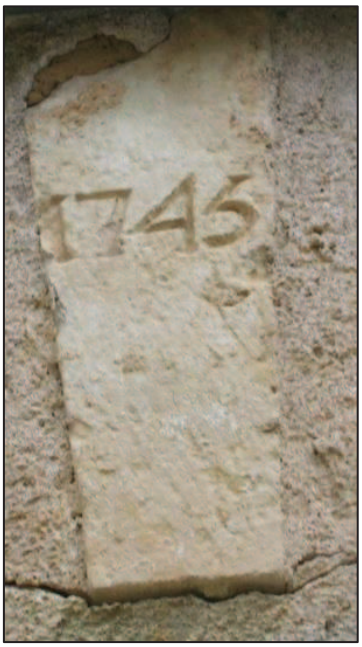

L'Ecu de France (1) était installé au sud de la place, à l'est du débouché de la route qui vient du pont. Elle ouvrait sur la route qui y mène par un portail aujourd'hui obturé ; mais on peut encore lire la date de la construction de ce portail sur le claveau central : 1745, l'année même où la route royale a été construite à Auriac. Cette auberge est importante : c'est là que le courrier qui relie Bordeaux à Brive et Terrasson déposait les lettres et colis pour Montignac tous les mercredi matin. Un commissionnaire venait y prendre le courrier pour Montignac.

La maison appartient d'abord à la famille Dujarric : nous y trouvons Guilhem, qui en 1713, c'est-à-dire avant la construction de la route royale, en est le propriétaire et l'aubergiste. Son fils Jean garde le fond mais ne l'exploite plus lui-même : l'auberge est affermée en 1752 à François Lavergne et Anne Loubiat sa femme, puis en 1766 à Jean Léonard par un bail de 7 ans avec un loyer annuel de 400 livres. En 1771, Jean Dujarric vend l'auberge avec quelques terres, surtout des prés, à Pierre Lalande, qui l'achète 9000 livres. Le loyer passe à 725 livres, et comme Léonard ne paie pas bien, il s'ensuit un procès. Ce Pierre Lalande est un des hommes les plus riches d'Auriac à cette époque : il est notaire royal dans le village, procureur d'office de la seigneurie et il a fait sa fortune comme régisseur des terres de La Faye. Il investit ses capitaux dans les auberges, qui semblent être d'un bon rapport.

Pierre Lalande en effet a aussi acheté à Guillaume Dujarric une auberge voisine moins importante, dite **le Grand Saint Rémy.** Elle se trouve également dans la partie basse de la place, au bord du chemin qui mène au pont, à l'ouest, donc en face de l'Ecu de France. Il la donne à bail à Raymond Lavergne pour 250 livres, puis le 13 juin 1780 à Antoine Lacabanne, marchand habitant au bourg d'Auriac. « La ditte ferme ainsi faite pour le prix et somme de 150 livres que le dit fermier s'oblige de payer annuellement au dit sieur Lalande en deux pactes égaux de 75 livres chacun, pour le premier estre faict à la Noël prochaine et le second à la Saint Jean suivant, et ainsi les autres années jusqu'à la fin du bail. » Le contrat précise que Lalande fournit la paille pour les écuries, et que le fermier est tenu de porter les deux tiers des litières obtenues sur les terres de Lalande pour les fumer. Mais l'auberge dépérit : en 1789, Jean Lalande, le petit fils de Pierre, donne à bail comme simple habitation à ce même Raymond Lavergne qui en avait été l'hôtelier : « maison, jardin et grange à Auriac, la même que celle qu'il a déjà joui, (…) ayant autrefois servi d'auberge, où pendait une enseigne à Saint-Rémy ».

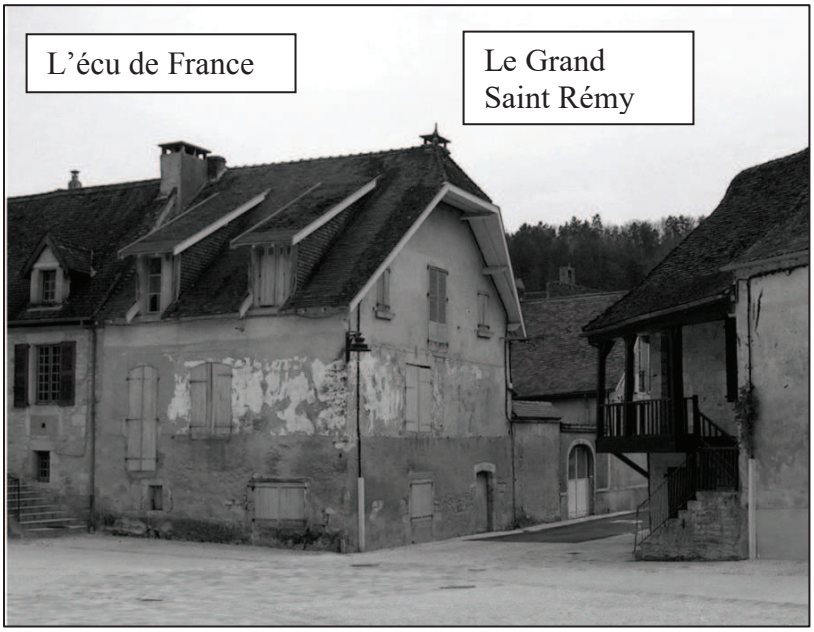

L'auberge Labrousse a été la plus importante, la plus prospère et la plus durable de toutes ces entreprises. La maison, dont il subsiste un corps de bâtiment ancien, ouvre à la fois sur la place et sur la route royale et c'est maintenant le seul hôtel d'Auriac, sous le nom de « Le Laurence ». L'auberge nous est décrite dans un inventaire daté de 1755, conservé aux archives départementales de la Dordogne. Au rez-de-chaussée se trouvaient l'écurie et une grande chambre basse avec quatre lits : la promiscuité était la règle, à peine atténuée par les rideaux dont les lits étaient munis. A l'étage, se trouvaient la cuisine, avec deux lits, deux petites chambres d'un seul lit et une plus grande avec trois lits. François Labrousse est le premier hôte connu, son fils Léonard lui succède jusqu'à sa mort en 1786.

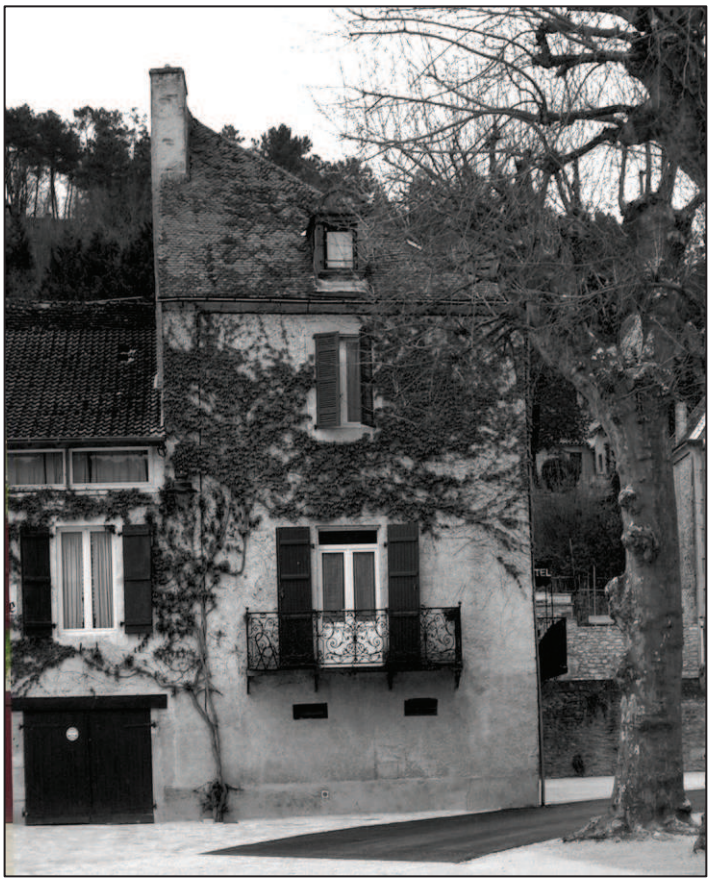

L'ancienne auberge Labrousse, actuellement auberge du Laurence, occupait la partie ancienne de ce bâtiment, la plus élevée.

Ces auberges logeaient les voyageurs et leurs montures ; il semble que les écuries occupaient la face sud-ouest de la place, dans le prolongement du « Grand Saint-Rémy ». Ces établissements servaient des repas, et c'étaient aussi des cabarets et des débits de vin : les aubergistes sont à la fois hôtes et marchands. Avec ses trois auberges et les écuries qui en dépendent, la place était donc un lieu très animé, fréquenté par les voyageurs de passage venus par la route royale comme par les habitants des villages de la paroisse et des alentours, qui y font halte quant ils viennent au bourg, en particulier le dimanche entre la messe et les vêpres.

Petites histoires de la place

Lieu de rencontre des habitants, la place est parfois animée par leurs querelles :

En 1713, on y voit le curé du Cheylard aux prises avec une troupe de femmes révoltées par ses médisances. Il s'en est pris à Marguerite Descombes, la femme de l'aubergiste de l'Ecu de France, Guillaume Dujarric. Elle est issue d'une famille riche les Delcombel du Vignal, (son nom dans cette affaire est francisé en Descombes). François de Rupin, curé du Cheylard, (actuellement Les Farges) fait partie d'une famille de clercs, récemment anoblie, qui vit dans la mouvance des seigneurs de Sauvebœuf, dans la paroisse d'Aubas. Il prétend publiquement avoir vu Marguerite « en mauvais commerce avec un particulier », il l'a même dénoncée à son mari.

Marguerite s'indigne, porte plainte pour diffamation auprès du juge ordinaire d'Auriac, et surtout en parle à ses commères. Or, le dimanche 7 mai 1713, François de Rupin est dans l'auberge de Labrousse. Il en sort pour aller aux vêpres, et s'engage sur la place vers le pont, en direction de l'église. Il se trouve arrêté par une troupe de femmes d'Auriac, amies de Marguerite, qui l'injurient, et dit-il, l'attaquent à coup de pierres et de

bâton. Le seigneur de Sègelard, Dejhean, un homme pondéré et populaire, que les Auriacois viennent d'élire syndic fabricien (c'est-à-dire qu'il gère les dons faits à l'église, généralement par testament, qui servent à son entretien et tiennent lieu de caisse de secours pour les pauvres), et quelques autres témoins, s'interposent, calment les femmes, et Rupin peut aller faire ses dévotions. Mais il porte plainte devant le tribunal de Sarlat, ce qui est beaucoup moins commode pour les paysannes que la juridiction locale de La Faye, mais nous permet de connaître cette histoire[1]. Marguerite Descombes a paisiblement terminé sa vie à Auriac, où elle teste en 1747.

Les archives ont gardé trace de plusieurs incidents liés à la présence des auberges. Il existait entre elles une concurrence, qui dégénérait parfois en rivalité. En 1752, une rixe éclate entre deux des hôteliers du bourg, Labrousse et Lavergne : le « voiturier de Saint-Étienne » descendait jadis chez Labrousse ; mais il lui doit trois livres qu'il ne peut payer, et il loge cette fois chez Lavergne, au Grand-Saint- Rémy. Les Labrousse essaient de prendre en gage les mulets du voiturier, au moment où un valet les mène dans l'écurie qui ouvre sur la place. Une altercation se produit, on gesticule, on se menace avec fouets et bâtons. L'affaire se gâte quand s'en mêlent la femme de Lavergne, Anne Loubiat, et le « régent » de Labrousse, La Besse. Ce dernier frappe au ventre Anne Loubiat qui tombe en criant « Je suis morte, on m'a tuée. »(ADD 2B). Notons au passage que l'hôtelier Labrousse était assez à l'aise pour avoir un régent, c'est-à-dire un maître d'école particulier pour ses enfants.

[1] ADD B 1469

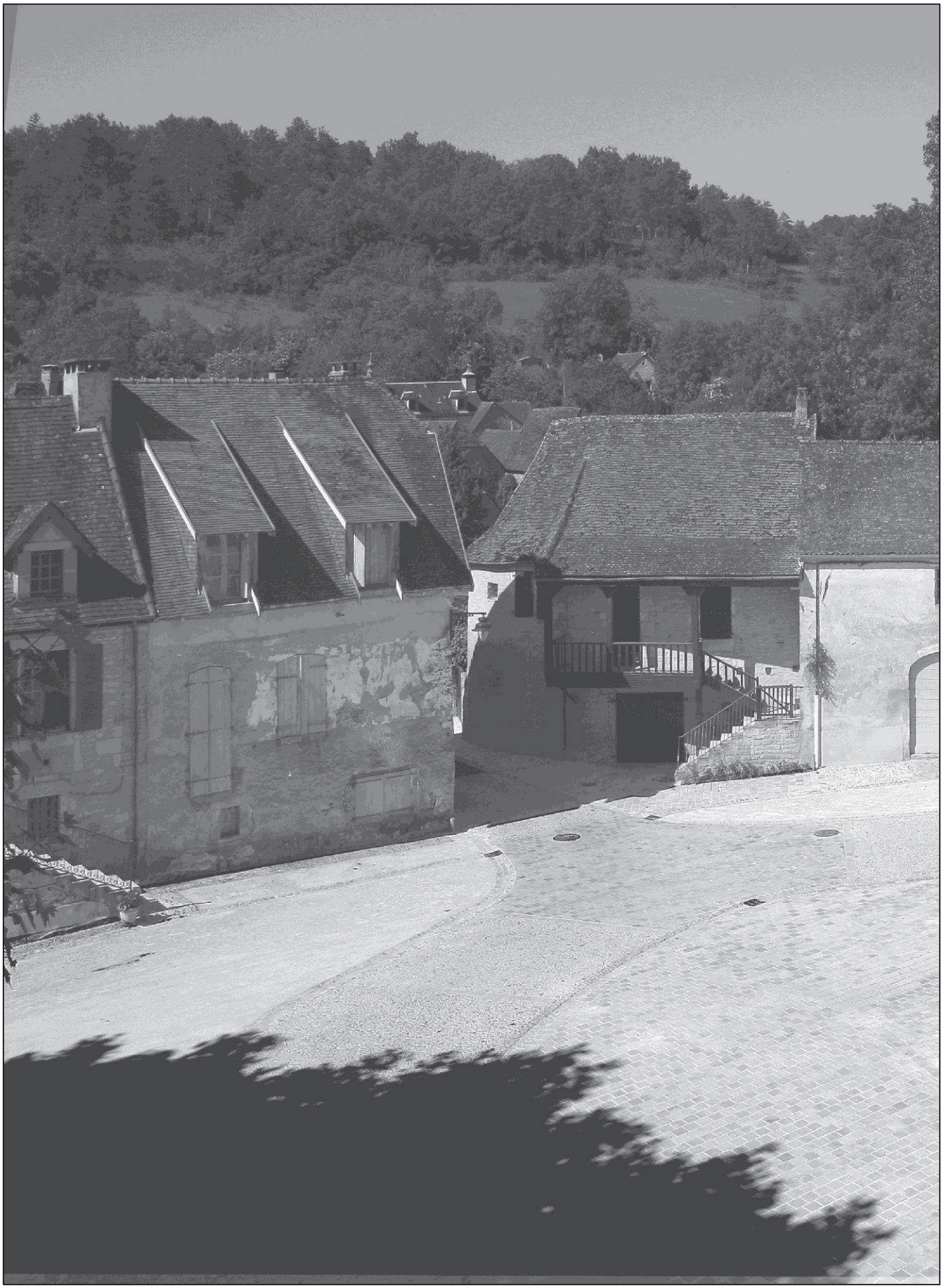

En juin 1789, au moment de la réunion des Etats Généraux, période où le pays est agité, un vol important est commis dans l'auberge Labrousse. Nous en avons le compte rendu : « Nous soussignés certifions à tous ceux
qu'il appartiendra que le sieur Saul, messager de Tulle, nous a présenté un grand portemanteau de cuir dans lequel il a les paquets, et nous a dit qu'il y avait dedans une boite de fer blanc étant carrée, couverte de papier, ficelée et cachetée, dans laquelle il nous a dit qu'il croyait qu'il y avait mille écus, adressée à M. Trappé, négociant à Bordeaux, et avons remarqué qu'à l'extrémité du portemanteau, du coté du cadenas, on a enlevé une boucle et fait une fente au dit portemanteau avec un instrument tranchant, par laquelle on peut aisément introduire le bras dans le dit portemanteau, et on a fait sans doute passer la dite caisse par le dit troux (sic). Il nous a dit avoir couché à Auriat et avoir mis le portemanteau dans la chambre où il a couché. » Saul s'est aperçu du vol seulement à Saint-Alvère, lorsqu'il a voulu mettre un nouveau paquet dans son portemanteau. L'aubergiste Labrousse, prévenu, soupçonne un nommé Martin, qui chaque semaine apporte à Auriac le courrier de Montignac pour Bordeaux, et qui a dormi dans le même lit que Saul. Martin est arrêté. (Il faut remarquer qu'à cette époque, Auriac recevait et distribuait le courrier pour Montignac et éventuellement pour Sarlat.) Martin est mis en prison, mais au mois de septembre le curé de Montignac intervient : il est en possession de la boite avec son contenu, à huit livres près. Il ne dénonce pas le voleur, tenu sans doute par le secret de la confession, mais Martin est innocenté et libéré.

A la même époque, la Grande Peur s'abat à deux reprises sur la place : c'est un courant de panique qui gagne de proche en proche, alimenté par de fausses rumeurs, variables selon les lieux, mais toujours inquiétantes : dans la nuit du jeudi 30 au 31 juillet, c'est « une épouvante terrible (…) tout le monde criait, s'enfuyait dans les cabanes ou se mettait sur les armes pour sauver sa vie ». Il ne se passe rien, mais l'inquiétude subsiste. Dans la nuit du 1er au 2 août, une seconde panique éclate, limitée au village de La Reille : des coups de fusil sont tirés dans la nuit. On parle d'un « attroupement de brigands qui devait fondre sur la paroisse, tout mettre à feu et à sang et égorger les citoyens. » Le dimanche, à l'auberge de Labrousse, des buveurs accusent Antoine Faure, maître maçon de Montignac, d'être l'instigateur cette alarme « pour s'amuser ». Une rixe éclate, Faure est rudoyé, il s'enfuit ; Jacques Lambert, lui

aussi maître maçon, mais à La Reille, avec ses deux frères poursuivent le suspect jusqu'à Vialot.

Les XIX et XX^{e} siècle

La place est aussi le lieu où se tiennent les quatre foires annuelles d'Auriac. Pour les abriter, il y a eu un projet de construction d'une halle : elle devait avoir des colonnes de maçonnerie qui soutenaient une charpente de bois recouverte de tuiles. Elle aurait sans doute ressemblé à celle qui existe encore à Thenon. Le projet n'a pas abouti, faute d'argent.

La rationalisation du réseau routier français par Napoléon a porté grand tort à la prospérité d'Auriac. En effet au tout début du XIX^{e} siècle, les deux grands axes qui traversaient la commune (Bordeaux-Clermont-Ferrand et Limoges-Toulouse) perdent en même temps leur importance. La route royale de Bordeaux à Brive par Bergerac est remplacée par une autre, qui passe par Périgueux, devenu chef-lieu du département ; c'est le tracé l'actuelle N 89. De Périgueux la route passe par Thenon et Azerat, à quelques kilomètres au nord d'Auriac. Thenon connaît alors l'essor qu'Auriac a eu cinquante ans plus tôt, le bourg se dédouble en développant sur la grande route un nouveau faubourg. L'activité d'Auriac à l'inverse commence à dépérir. Le déclin démographique toutefois n'apparaît nettement qu'après 1870. Au même moment le très vieil axe Paris- Limoges-Sarlat-Toulouse, qui passait par Saint-Yrieix et Vialot, est supplanté par l'actuelle N 20, Paris-Limoges-Brive-Toulouse. C'est encore une perte d'activité et une cause de déclin pour Auriac.

La grand place désormais ne concerne plus guère que les habitants de la commune. On y célèbre la fête de la Saint Jean, qui est traditionnelle, mais qui n'est pas la fête patronale : l'église est dédiée à Saint-Étienne. Nous savons que pour l'occasion on installait des bancs sur la place : en 1834, l'adjudicataire des bancs de la place d'Auriac pour la Saint-Jean verse 16,50 francs à la municipalité.

Les platanes de la place ont été plantés il y a 175 ans

Le 21 février 1834 le conseil municipal estime « qu'il serait utile et agréable pour la commune de faire sur la place d'Auriac la plantation de deux rangées d'arbres, essence platanes, en forme d'allée, longeant le mur qui sert de séparation entre la place publique et le pré de monsieur Berbesson, notaire. » Berbesson notaire habitait alors dans la maison, au bout de l'actuel parking, qui possède un pont privé sur la Laurence. La maison s'ouvrait auparavant vers le sud, l'église et le vieux bourg. Il est vraisemblable que la création de ce « pont brettou » (pont aux vaches, nom local des ponts traditionnels, faits de grandes dalles de calcaire) est une conséquence de l'importance prise par le nouveau quartier d'Auriac à partir de la création de la route au XVIII^{e} siècle.

La surface de circulation sur la place se trouve réduite, mais cette plantation est en effet jusqu'à nos jours « utile et agréable ». L'ombre des platanes est appréciée pendant la chaleur de l'été, et abrite le marché du jeudi soir. Mais les arbres, taillés et mutilés à peu près tous les deux ans, sont maintenant creux, malades, fragilisés. Cependant ils sont toujours en vie et il

faut les sauver. En 1840, pour protéger cette plantation, un arrêté municipal avait interdit d'aménager sur la place publique des jeux de quille ou de boule en direction des platanes : la place était donc un terrain de jeux avant la création du récent du terrain de sport et loisirs.

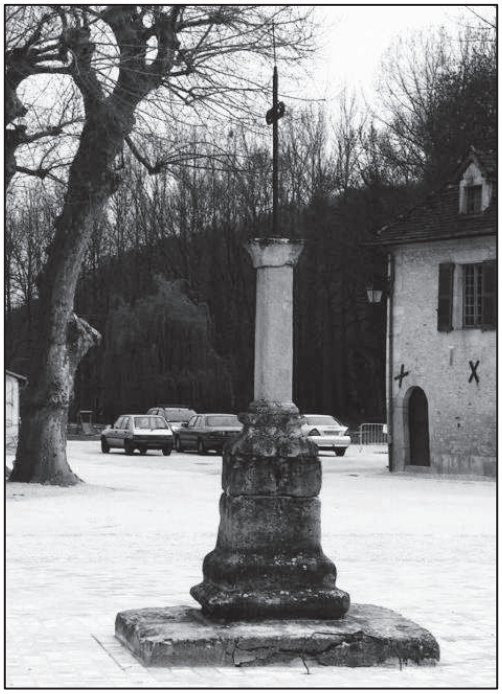

A une époque que l'on ne peut préciser, sans doute pendant la période de rechristianisations qui a suivi la Révolution, entre 1815 et 1848, une croix monumentale a été érigée à peu près au milieu de la place. C'est une construction composite, pour laquelle on a employé deux calcaires différents, l'un d'aspect gréseux, l'autre plus compact. Les deux pierres sont probablement d'origine locale, provenant l'une de l'ouest, l'autre de l'est de la commune. On trouve en effet sur son territoire les deux variétés de calcaire. Il est possible qu'il s'agisse du réemploi de constructions antérieures.

Après la victoire de 1918 une loi a obligé chaque commune à édifier un monument à ses enfants morts à la guerre. En 1921 l'abbé Mathet, originaire des Plantades, et supérieur de l'institution Saint-Joseph à Périgueux, offre à la commune un jardin situé entre la place et la route, pour qu'il y soit installé. C'est devenu le lieu des cérémonies commémoratives de la commune.

La place a gardé son caractère agricole jusqu'à une époque récente. Vers 1950 encore, certaines maisons de la place étaient des fermes, avec des étables et des écuries ; les bêtes et les charrettes y circulaient, on y entassait les tas de fumier, on y battait le blé, et à la saison deux alambics y stationnaient. Elle était animée alors par les paysans bouilleurs de cru qui venaient faire distiller leur râpe, leur vin, leurs pommes ou leurs prunes. Peu à peu l'exode rural a fait disparaître ces activités, la place a pris un caractère « résidentiel ».

Sous le mandat de René Laroche a été construite, au-delà des platanes, une salle polyvalente, pour abriter les manifestations culturelles locales. Elle est ouverte gratuitement aux diverses associations de la commune, pour leur réunions et leurs diverses activités. Elle

abrite aussi pour un prix modique les festivités des particuliers, réunions de famille, repas de noces etc. Elle a été dessinée par Mme Payen, architecte des bâtiments de France. On a récemment tenté de la revêtir de plantes grimpantes pour la rendre plus attrayante.

La place est restée longtemps sans pavé ni bitume: elle était recouverte de castine, qui sur ce terrain en pente était fréquemment ravinée et emportée vers la Laurence. Sous le mandat de Paul Duvaleix, à partir de 1989, elle a été entièrement goudronnée, ce qui l'a noircie, mais en a rendu la traversée plus confortable. La commune a aussi acquis un grand pré en aval, attenant à la place, qui est devenu le « terrain de sport et loisirs ». Planté d'arbres, pourvu de jeux d'enfants, d'un terrain de tennis, de jeux de boules et de croquet, il a peu à peu prouvé son utilité.

Un marché fonctionne sous les platanes depuis quelques années, l'été, les jeudis soirs. La place a été réaménagée en 2008-2009 sous le second mandat de Dominique Duruy (voir la photographie de la place après travaux pages 10 et 11) ; elle a été en grande partie revêtue de calcaire, sous forme de dalles, de pavés, de galets ou de castine : elle est toute claire. Sa forme ancienne a été respectée, le tracé historique des routes et chemins conservé. Comme un parking a été aménagé entre la Laurence et la salle des fêtes, elle devrait être libérée des autos en stationnement.

Le projet d'ensemble est de Luc Joudinaud, architecte du patrimoine, qui dans l'appel d'offres avait présenté le meilleur dossier. Le conseil municipal avait visité les chantiers déjà réalisés, et la qualité des siens, en particulier la rénovation de La Roche Gageac, avaient emporté l'adhésion.

Les travaux de la place n'ont commencé qu'en septembre. Certains, comme la pose du pichat, ont été faits à la main, à l'ancienne ; mais l'hiver a été pluvieux et froid ; en conséquence, les travaux ont été parfois interrompus, et certains ont du être refaits après les gelées. Mais le résultat final est beau : « c'est comme avant, mais en mieux » entend-t-on dire : le patrimoine historique d'Auriac a été préservé.

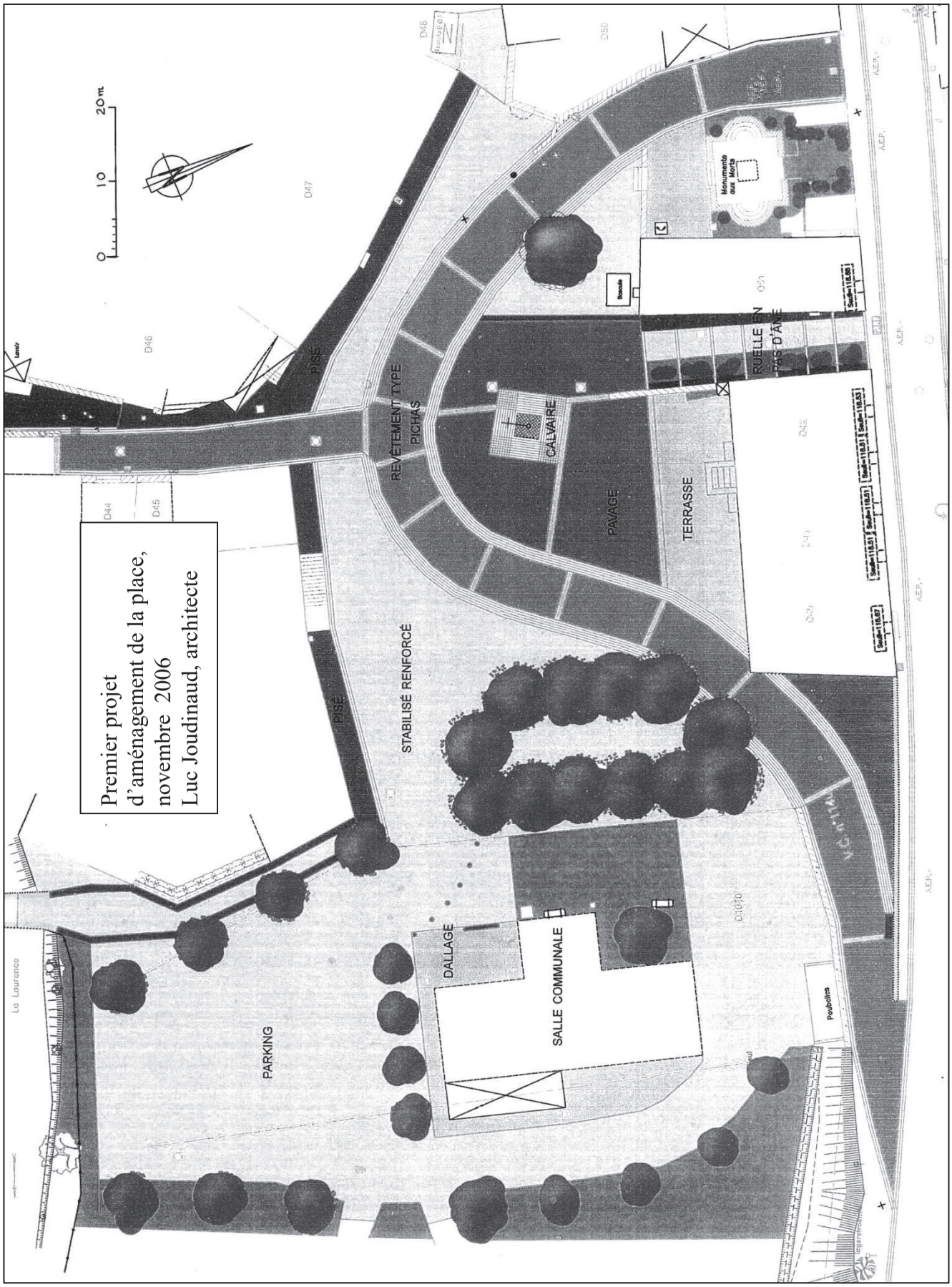
Premier projet
d'aménagement de la place,
novembre 2006
Luc Joudinaud, architecte
0
10
20m
PISÉ
REVÊTEMENT TYPE PICHAS
CALVAIRE
PAVAGE
TERRASSE
RUELLE EN PAS D'ÂNE
STABILISÉ RENFORCÉ
PISÉ
DALLAGE
SALLE COMMUNALE
PARKING
Monument aux Morts
Poubelles
La Laurence
D46
D47
D48
D50
D51
D44
D45

Pose du pichat à la main, sous abri, par temps de pluie

Pose du pichat sous le soleil

L'AUBERGE DU LAURENCE
RESTAURANT
l'auberge du laurence
PARKING